

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2022
NOTE DE SYNTHESE**

1 - PLAN LOCAL POUR LE CLIMAT : ENERGIES : Création d'un réseau public de chaleur durable et vertueux.

Il s'agit d'approuver le principe du lancement d'un Schéma Directeur des réseaux de chaleur existant à Avignon et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage associées pour l'accompagnement de la Ville lors des phases de mise en oeuvre du futur réseau de distribution publique de chaleur et de solliciter l'ADEME pour le financement de la réalisation du Schéma Directeur de réseaux existants et de missions d'accompagnement de type AMO.

2 - ENVIRONNEMENT : PATRIMOINE ARBORE - Etablissement d'un inventaire cartographique / d'un diagnostic et d'un plan de gestion pour la période 2023 / 2026.

Dans un contexte de changement climatique et de recherche de solutions en faveur de la biodiversité, la Ville d'Avignon et le Grand Avignon souhaitent renforcer la préservation, la valorisation, la gestion, la protection et la sécurisation de leur patrimoine arboré.

3 - ENVIRONNEMENT : Gestion des balises de contrôle de la radioactivité atmosphérique et aquatique sur leur secteur d'Avignon - Approbation de la convention pluriannuelle 2022 / 2026 avec la CRIIRAD et la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

Il s'agit d'approuver la convention pluriannuelle 2022 / 2026 concernant la gestion des balises de contrôle atmosphérique et aquatique sur le secteur d'Avignon avec la CRIIRAD et la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et d'attribuer une subvention annuelle de 6 500 euros.

4 - ENVIRONNEMENT : Réalisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement de la Ville d'AVIGNON.

La directive européenne n°2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, impose à tous les Etats membres de l'Union Européenne, un cadre commun pour la lutte contre les nuisances sonores des infrastructures de transport terrestres. Il s'agit donc d'approuver le projet de Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement relatif aux voies communales de la Ville d'Avignon supportant un trafic supérieur à 3 millions de véhicules/an et d'engager un plan d'actions sur 5 ans visant à diminuer les nuisances sonores issues d'infrastructures de transport à Avignon.

5 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Sollicitation du fonds de concours du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Il s'agit de solliciter auprès du Grand Avignon des participations financières dans le cadre de son fonds de concours pour la réalisation d'aménagements cyclables.

6 - MOBILITÉ : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

Il s'agit d'approuver le versement de subventions aux bénéficiaires concernés par le fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

7 - ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE : Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneur : Soutien au dispositif « CitésLab ».

CitésLab est porté localement par la plateforme d'initiative locale « Initiative Terres de Vaucluse ». Le dispositif est soutenu par la Ville d'Avignon et cofinancé par le Conseil Départemental, l'Etat et le Grand Avignon dans le cadre du Contrat de Ville. La Ville d'Avignon soutient ce dispositif depuis son lancement et a favorisé l'installation du chargé de mission dans des locaux au coeur de la Zone Franche Urbaine Territoire Entrepreneur, idéalement situé par rapport aux quartiers prioritaires. Il est proposé de continuer à contribuer au développement du dispositif CitésLab par le versement d'une subvention de 3 000 euros.

8 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Soutien à l'Artisanat - Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale.

Dans le cadre du plan d'actions stratégiques pluriannuel pour le commerce de proximité et l'artisanat, il est proposé d'approuver la convention cadre de partenariat avec la Chambre des Métiers et l'Artisanat Régionale afin de renforcer les actions de la Ville auprès des artisans de la commune d'Avignon.

9 - SOUTIEN À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE : Exploitation d'une buvette Quai de la Ligne - Approbation de la redevance.

Suite à la consultation du Bar du Quai de la Ligne, mise en œuvre de la convention d'occupation pour l'exploitation d'une buvette au profit de Monsieur Mario DI BAGGIO.

10 - URBANISME : Avenant n°1 au bail emphytéotique du 31 juillet 2012 visant à intégrer de nouveaux terrains agricoles mis à disposition de l'association Semailles.

Il s'agit de mettre à disposition, par avenant au bail emphytéotique en cours, des terrains supplémentaires pour les missions d'insertion et d'exploitation de l'association Semailles.

11 - SOLIDARITÉ : Projet "Légumes Solidaires" - Approbation des conventions de partenariat avec l'association SEMAILLES et CITADIS.

Dans le cadre du projet "Légumes Solidaires", il s'agit d'approuver les conventions de partenariat à intervenir avec l'association SEMAILLES et CITADIS.

12 - URBANISME - ACQUISITIONS : Projet de reconversion de la Friche Bordet - Acquisition foncière du lot n°3 auprès de l'Etablissement Public Foncier PACA et cession à l'opérateur GSE.

Il est proposé d'approuver l'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier PACA du lot n°3 du projet de reconversion de la friche Bordet désigné par les parcelles EI 516 et EI 518 d'une surface de 5 830 m² pour un montant de 589 470,97 euros HT hors frais de notaire puis d'approuver la revente au lauréat GSE pour un montant de 379 471 euros HT.

13 - ENVIRONNEMENT - TERMITES : Attribution de subventions à des propriétaires d'immeubles termités.

Il est proposé d'attribuer une aide financière à M. ROUGER pour un montant de 913 € et à M. FERRARO pour un montant de 858 €. Leur dossier répondant aux modalités d'obtention de subvention pour les propriétaires d'immeubles termités.

14 - GRANDS PROJETS URBAINS : Gare de Montfavet - Engagement de la démarche de labélisation et approbation de la charte EcoQuartier.

Il est proposé d'approuver l'engagement de la démarche de labélisation avec la signature de la charte EcoQuartier gare de Montfavet.

15 - GRANDS PROJETS URBAINS : ZAC EcoQuartier Gare de Montfavet : Définition des objectifs d'aménagement du périmètre d'étude proposé et des modalités de la concertation visant la création de la ZAC.

Il est proposé d'approuver les objectifs d'aménagement du périmètre d'étude proposé et des modalités de concertation visant la création de la ZAC EcoQuartier gare de Montfavet, de lancer les études préalables nécessaires à la création de ZAC et d'engager la concertation sur les études préalables selon les modalités exposées.

16 - DÉFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Avis de la Ville sur le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation du Rhône.

Il s'agit d'émettre un avis favorable sous réserve que soient prises en compte les remarques suscitées sur le projet de plan de prévention des risques naturels d'inondation du Rhône.

17 - HABITAT : Partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de Vaucluse - Approbation de la convention.

Il s'agit d'approuver les termes de la convention à passer avec l'ADIL de Vaucluse pour une période de 3 ans. Pour l'année 2022, le montant de la subvention à verser s'élève à 14.015,10 euros.

18 - HABITAT : Prorogation du dispositif d'exonération de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) par avenant auprès des bailleurs sociaux pour la période de 2022 à 2023.

Il s'agit d'approuver la prorogation du dispositif d'exonération de la TFPB auprès des bailleurs sociaux présents sur la commune d'Avignon pour la période de 2022 à 2023.

19 - HABITAT : Aides aux propriétaires OPAH-RU (2020 / 2025).

Dans le cadre de l'OPAH-RU 2020/2025, il est proposé d'accorder à 25 propriétaires dont 24 propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur, une aide pour la réhabilitation de leur logement pour un montant total de 124 123 euros.

20 - URBANISME - CESSIONS : Cession d'une parcelle du domaine public cadastrée section HY n°714 d'une superficie de 39 m² située Impasse Verlaine.

Il s'agit de céder à Madame Cécile FASSOLETTE la parcelle cadastrée section HY n°714 d'une superficie de 39 m², située impasse Verlaine, pour un montant de 4 000 euros (soit 102.56 euros/m²), conformément à l'avis des Domaines en date du 25 février 2022, après application de la marge d'appréciation de 10 %.

21 - URBANISME - CESSIONS : Déclassement d'une fraction de domaine public communal jouxtant le gymnase Champfleury et la parcelle cadastrée section HY n°310 d'une superficie de 39 m².

Il s'agit d'autoriser le déclassement d'une fraction de domaine public communal jouxtant le gymnase Champfleury et la parcelle cadastrée section HY n°310, d'une superficie de 39 m².

22 - URBANISME : Servitudes de passage de ligne électrique au profit d'ENEDIS grevant les parcelles communales cadastrées section BD n°775 sise cours des Frères Folcoaud / section BW n°144-147-192-194 et 199 sises lieu-dit Chatebrun et section DM n°582 sise 10 rue Rateau.

Il est proposé d'approuver les trois servitudes de passage de lignes électriques souterraines au profit de la société ENEDIS sur différentes propriétés communales.

23 - VIE PARTICIPATIVE : Renouvellement des Conseils de Quartier.

Après trois ans d'exercice et 1 an de prorogation, il convient de renouveler les 9 Conseils de Quartier dans un format réinventé, afin de redynamiser cette instance de démocratie participative.

24 - FINANCES : Acquisition auprès du Syndicat Mixte Sainte Marthe de l'ensemble immobilier cadastré section CO n°127 d'une superficie de 6 575 m² et n°128 d'une superficie de 453 m² sis à l'angle des rues du Lavarin et Raoul Follereau à l'euro symbolique.

Il s'agit d'approuver l'acquisition, auprès du Syndicat Mixte Sainte Marthe, de l'ensemble immobilier cadastré section CO n°127 de 6 575 m² et n°128 de 453 m², sis 50 chemin du Lavarin, à l'euro symbolique afin de permettre à l'Ecole d'Art de poursuivre sa mission de service public, de sensibilisation et de formation à l'Art.

25 - ACTION CULTURELLE : SUBVENTIONS CULTURELLES 2022 - Aides exceptionnelles.

Certains dossiers reçus dans les délais dans le cadre des Appels à projets culturels avaient été renvoyés car nécessitant une instruction complémentaire ou un soutien de la Ville plus important.

26 - ACTION CULTURELLE - AVIGNON MUSÉES : Don de dessins pour l'enrichissement des collections du Musées Calvet.

Don manuel sans conditions de deux dessins de M. Yvon LAMBERT à la Ville d'Avignon (Vue du Palais des Papes depuis l'île de la Barthelasse et Paysage Boisé et vallonné avec monument antique).

27 - ACTION CULTURELLE - AVIGNON MUSÉES : Musées Calvet et Lapidaire - Adhésion à la charte MOM'ART.

Adhésion de la Ville à la charte Môm'Art pour les musées Calvet et Lapidaire et engagement à réserver un accueil de qualité aux jeunes publics.

28 - ENSEIGNEMENT : Subvention forfaitaire versée aux établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association avec l'Etat - Convention.

Mise à jour de la subvention forfaitaire versée aux établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association avec l'Etat - Montants forfaitaires pour l'année scolaire 2021 / 2022 et compléments forfaitaires pour l'année scolaire 2020 / 2021.

29 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Ouvertures et fermetures de classes - Rentrée scolaire 2022 / 2023.

Organisation de la rentrée scolaire, ouvertures et fermetures de classes dans les écoles maternelles et élémentaires avignonaises.

30 - VILLE AMIE DES ENFANTS : REUSSITE EDUCATIVE - Soutien à la réussite éducative - Conventions avec la Ligue de l'Enseignement et l'association Coup de Pouce pour la mise en œuvre de clubs Coup de Pouce CLE.

Il s'agit d'une action de prévention des échecs précoces en lecture et écriture. Elle est destinée à des enfants scolarisés en CP sur différentes écoles situées en Zone d'Education Prioritaire.

31 - ENSEIGNEMENT - CITÉ EDUCATIVE : Convention d'objectifs bilatérale entre la Ville d'Avignon et le CCAS dans le cadre du dispositif Cité Educative 2021 / 2022.

Convention entre la Ville et le CCAS pour la réalisation d'actions dans le cadre du dispositif Cité Educative pour l'année scolaire 2021 / 2022.

32 - SOLIDARITÉS : Logement d'Abord - Approbation de la convention avec le CCAS pour le portage de l'équipe sociale d'intervention.

Le projet AMI Logement d'Abord a fait l'objet d'une convention cadre "Ville / Etat" approuvée par le CM en novembre 2021. Dans ce projet, figure une action intitulée "équipe sociale d'intervention" pour laquelle la Ville cherchait un porteur. Le CCAS acceptant de porter cette équipe sociale d'intervention, il convient d'établir une convention Ville / CCAS pour formaliser les modalités de ce portage et le reversement des crédits dédiés et alloués.

33 - ACTION SOCIALE : Financement de projets dans le cadre du Contrat de Ville - 2ème tranche.

Il s'agit du financement d'actions Politique de la Ville dans le cadre de l'appel à projets annuel, validées en 2ème tranche par le comité de pilotage du Contrat de Ville du 15 septembre.

34 - SPORTS - AVIGNON TERRE DE JEUX 2024 : Avignon Vélo Passion 2022.

Il s'agit d'approuver la participation financière de la Ville à l'organisation de la 5ème édition d'Avignon Vélo Passion en collaboration avec Avignon Tourisme.

35 - VIE ASSOCIATIVE : Attribution de subventions aux associations non conventionnées.

Cette délibération présente une série de 6 subventions pour la délégation de la Vie Associative, et 8 pour la délégation de l'Enseignement.

36 - FINANCES - BUDGET : 1 - Budget Principal - Décision modificative pour l'exercice 2022.

Décision modificative pour l'exercice 2022 - Budget Principal.

37 - FINANCES - BUDGET : 2 - Budget Annexe Activités Aquatiques - Décision modificative pour l'exercice 2022.

Décision modificative pour l'exercice 2022 - Budget Annexe Activités Aquatiques.

38 - FINANCES - BUDGET : 3 - Budget Annexe du crématorium - Décision modificative pour l'exercice 2022.

Décision modificative pour l'exercice 2022 - Budget annexe du crématorium.

**39 - FINANCES - BUDGET : 4 - Budget Annexe des Locations Commerciales -
Décision modificative pour l'exercice 2022.**

Décision modificative pour l'exercice 2022 - Budget annexe des Locations Commerciales.

**40 - FINANCES - BUDGET : 5 - Budget Annexe de la Restauration Scolaire -
Décision modificative pour l'exercice 2022.**

Décision modificative pour l'exercice 2022 - Budget Annexe de la Restauration Scolaire.

**41 - FINANCES : Admission en non-valeur des produits irrécouvrables afférents
à des titres de recettes émis sur exercices antérieurs.**

Il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur un montant total de titres de recettes de 263 103.71 €.

**42 - FINANCES : Préparation du passage à la nomenclature budgétaire et
comptable M57 - Modalités d'apurement du compte 1069 "Reprise sur excédents
capitalisés - Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits".**

Préparation du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 - Modalités d'apurement du compte 1069 "Reprise sur excédents capitalisés - neutralisation de l'excédent des charges sur les produits".

**43 - FINANCES : Régies de recettes "Stade Nautique" et "Photocopie publique"
- Demandes de remise gracieuse et de décharge de responsabilité suite à
constat de déficits.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter les demandes sus visées.

**44 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Garantie d'emprunt sollicitée à
hauteur de 80 % par la SPL Grand Avignon Aménagement relative à un prêt de
la CEPAC de 4 000 000 d'euros et à un prêt de la Banque Postale de 4 000 000 €
dans le cadre de la concession Eco-quartier Joly Jean.**

Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 80 % par la SPL Grand Avignon Aménagement relative à un prêt de la CEPAC de 4 000 000 d'euros et à un prêt de la Banque Postale de 4 000 000 € dans le cadre de la concession Eco-quartier Joly Jean.

**45 - FINANCES : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale
des Comptes relatif à la SAEM Citadis.**

Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la SEM Citadis.

**46 - INTERCOMMUNALITÉ : Entretien des voiries d'intérêt communautaire -
Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des services
avec le Grand Avignon pour assurer l'entretien des voiries déclarées d'intérêt
communautaire.**

Il s'agit d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service avec le Grand Avignon pour assurer l'entretien des voiries déclarées d'intérêt communautaire pour permettre de régulariser le remboursement des prestations effectuées par la Ville d'Avignon pour le compte du Grand Avignon sur la période 2019/2021 et également de prolonger la durée de la convention d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

47 - CIMETIÈRES - TRAVAUX : Extension du cimetière de Montfavet.

Il s'agit de valider les conclusions du commissaire enquêteur dans le cadre du projet d'extension du cimetière de Montfavet.

48 - PERSONNEL : Dispositions visant à satisfaire des besoins permanents / non permanents en matière de ressources humaines.

Les dispositions suivantes concernent la mise en adéquation des Ressources Humaines avec les besoins de la collectivité pour porter ses actions. Afin de mener à bien les projets portés par l'équipe municipale, trois postes, actuellement vacants doivent être pourvus : celui du Chef de Département de l'Attractivité Territoriale (F/H), celui de Chef de service Comptabilité (F/H) et celui du Directeur de l'Habitat et du Renouvellement Urbain (F/H). Par ailleurs, il est proposé de porter le poste de Chargé de mission projet européen en lien avec l'alimentation à temps plein du fait de l'engagement de la Ville dans le projet FEAST.

49 - PERSONNEL - MISE À DISPOSITION : Mise à disposition d'un animateur auprès du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes.

Il s'agit de mettre à disposition un animateur de la Ville à disposition du centre pénitentiaire d'AIX LUYNES.

50 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Dénomination d'un espace public - Quartier Nord Rocade : Square de la première armée d'Afrique Rhin et Danube.

Il s'agit de modifier officiellement la délibération du 25 septembre 1946 dénommant la Place de la Première Armée d'Afrique Rhin et Danube par "Square de la première armée d'Afrique Rhin et Danube".